

COMMUNE DE SAINT JUST

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 octobre 2020

Présents : Patrick LEVET – Pascal PERREAUD – Gabriel SUCHET –Renée ANDRE – Catherine FLAMAND –Cathy CARRON –Daniel CROISY –Guy LABRANCHE – Ramazan KARA – Laurent FELIX –

Excusés : Emmanuel GRANGE – Audrey MARIE – Christiane JOSSERAND - Joëlle BAMPA – Anne CHAURAND-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison de la pandémie COVID 19, il a décidé que les réunions du Conseil Municipal se tiendront à la salle Rosepommier, afin de pouvoir respecter une distance d'un mètre entre chaque conseiller, de pouvoir accueillir du public dans la limite de la jauge de la salle (20 personnes simultanément). Ces dispositions ne peuvent pas être appliquées dans la salle du conseil en mairie, trop exigüe.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de respecter une minute de silence en hommage à Samuel Paty.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre est adopté à l'unanimité

ADAPA

Madame Emilie TOURNIER vient présenter au conseil Municipal les services que l'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain, peut proposer gratuitement, sur la commune, aux personnes de plus de 60 ans.

En principe, la commune met à disposition gratuitement des salles communales, informe le public avec les moyens de communication fournis par l'ADAPA établit la liste des inscrits.

L'ADAPA compose des groupes pour participer à divers ateliers animés par 13 professionnelles, pour rompre l'isolement, prévenir la perte d'autonomie.

Les ateliers touchent des domaines aussi différents que la mémoire, l'activité physique, découverte de l'informatique et son implication dans la vie quotidienne (renouveler sa carte d'identité), comprendre sa facture énergétique pour faire des économies, prendre soin de soi...

Le Conseil Municipal approuve les interventions proposées, propose de mettre à disposition la salle Rosepommier, et de créer une connexion Wifi dans cette salle pour les ateliers informatiques.

COMMISSION COMMUNALE DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe que, pour le renouvellement de la commission Communale de contrôle des listes électorales le Conseil doit NOMMER 1 conseiller titulaire 1 conseiller suppléant parmi eux, dans l'ordre du tableau.

La Commission se prononce sur la tenue des listes électorales, au moins une fois par an, et à chaque scrutin. Un représentant du TGI et un représentant de l'administration nommé par la Préfecture, seront proposé par le maire, hors conseil municipal.

Le Conseil Municipal propose Anne Chaurand en titulaire et Guy Labranche en suppléant.

Les deux conseillers acceptent cette nomination.

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des adaptations d'emplois rendues nécessaires :

- A l'école en raison du ménage supplémentaire exigible en période de COVID 19
- Au service technique en raison du départ à la retraite de Noël Morel.

Un emploi contractuel de 10 heures hebdomadaires est créé à l'école, le contrat de l'agent d'animation est porté à 22 h 44 hebdomadaire annualisé. Un poste d'adjoint technique est créé pour « tuiler » le départ de Noël Morel avec l'arrivée de Stéphane FOURRIER au 13 novembre.

Il est envisagé d'adapter les horaires des agents communaux, afin de permettre l'ouverture des services du lundi matin au samedi à midi.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le nouveau tableau des emplois communaux.

AFFAIRES SCOLAIRES

Rentrée du lundi 02 novembre

Madame la Directrice informe le Maire ce jour, qu'un courrier du Rectorat, prévoit un hommage à Samuel Paty, en classe le 02 novembre.

Les enfants seront pris en charge par les employés communaux et le service d'accueil minimum entre 9 h et 12 h.

Les nouvelles mesures COVID de la rentrée : les enfants de plus de 6 ans portent un masque, des groupes sont formés (correspondant aux classes) les enfants de groupes différents ne doivent pas se côtoyer pendant les activités périscolaires et les récréations.

Les institutrices et le personnel de l'école stationneront leurs véhicules aux parkings publics devant la crèche et allée des Lilas.

L'association Sou des Ecoles a organisé son assemblée générale.

TRAVAUX EN COURS

Dossier présenté par le 3ème adjoint Pascal Perreaud

Le chauffage à air pulsé de l'école a été nettoyé pendant les vacances, une sortie qui ne fonctionnait plus a été remise en route.

La pelouse de la cour d'école est terminée, les arbres ont été élagués.

Un devis EUROVIA d'un montant de 3 691 € HT est présenté pour créer un trottoir entre l'école et la crèche; le conseil municipal accepte à l'unanimité

Local archives la plomberie et la maçonnerie sont terminées. En attendant les travaux d'électricité et la pose de la porte, les armoires anti-feu ont été commandées.

URBANISME

Dossier présenté par le 1^{er} adjoint : Catherine FLAMAND

Lotissement Les Ayes : 11 permis de construire sont acceptés, 2 sont en cours d'instruction.

Lotissement La Chartreuse (chemin de Rosepommier), 2 Permis de construire sont en instruction.

PLU : les éléments du PLU relevés par la commission urbanisme, pour faire partie de la prochaine modification du PLU, ont été transmis aux services de CA3B, pour examen, conseil juridique et réécriture, avant de revenir à la commission urbanisme pour être réexaminés.

TRAVAUX ENERGETIQUES MAIRIE

Dossier présenté par le 1^{er} adjoint : Catherine FLAMAND

Les dossiers de subvention ont été déposés auprès :

Du Département, dotation territoriale	30 %	10 000 €	
De la Région, bonus relance 2020-2021	30 %	10 000 €	
De l'Etat, DETR Transition énergétique	20 %	6 178 €	
Pour un total de	80 %	26 178 €	pour un montant HT de 30 889 €.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement et charge le Maire de signer les documents.

DON AUX COMMUNES DES ALPES-MARITIMES

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'appel aux dons fait par l'AMF (Association des maires de France) pour les communes sinistrées après le passage de la tempête « Alex ».

Le Conseil Municipal décide de verser 500 € sur le compte de l'ADM 06.

INFORMATIONS

Le maire Patrick LEVET

Subvention DETR la Préfecture informe que la subvention attribuée le 02 juillet pour l'aire de jeux de Rosepommier est portée de 3 642 € (20 %) à 7 286 € (40 %)

FCTVA la Préfecture informe que Le Fonds de Compensation pour la TVA sur les dépenses 2019 se monte à 38 247 €.

Château de Brenon : le nouveau propriétaire a invité le Maire et les adjoints à visiter le domaine.

Affouage : aucune inscription n'est parvenue en mairie ; rappel avant le 11 novembre.

GRIPPE AVIAIRE la grippe H1 est de nouveau active, chaque propriétaire de volailles doit les protéger du contact avec les oiseaux sauvages.

A la demande de certains employés, l'adhésion au CNAS va être étudiée.

CA3B : le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'ils peuvent s'inscrire aux commissions mise en place par l'Agglomération.

TEST COVID EN DRIVE : le cabinet d'infirmières a déposé une demande auprès de l'ARS pour pouvoir effectuer des tests COVID en drive sur le parking du centre village. Les informations seront données dès que le site sera opérationnel.

1^{er} adjoint : Catherine FLAMAND

ALEC : Les résultats des études de la qualité de l'aire à l'école seront présentés au Conseil Municipal de novembre.

2^{ème} Adjoint : Gabriel SUCHET

BULLETTIN la commission communication se réunit le lundi 9 novembre à 19 h.

4^{ème} adjoint : Renée ANDRE

CCAS : la circulaire a été distribuée dans toutes les maisons. A ce jour, 31 réponses positives ont été reçues. Réponse demandée avant le 07 novembre. L'Épicerie « Grain de sel » constituera les paniers, avec des producteurs locaux.

Prochaine réunion CM : jeudi 26 novembre à 20 h Salle Rosepommier

Le CM de décembre pourrait être programmé le jeudi 17 décembre à 18 h.